

NOUVEAUX CONFLITS ET NOUVELLES DYNAMIQUES DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DES ÉTATS DE L'ESPACE CEDEAO

KPOTCHOU Koffi

Université de Lomé

*Département de sociologie, Laboratoire Dynamiques Sociales et
Intégration Régionale (LaDySIR)*

01 BP 1515 Lomé 01

kpotchou@gmail.com

+228 90137743

Résumé :

L'espace ouest-africain traverse, depuis 2020, une période ambiguë caractérisée par la résurgence du terrorisme et des coups d'État militaires, les conflits diplomatiques et le regain du panafricanisme. Les tentatives de solution aux différentes crises exacerbent davantage la situation et provoquent l'effritement de l'institution régionale en deux blocs antagonistes et radicaux. La question se pose : quel est le lien entre les nouveaux conflits dans l'espace de la CEDEAO et l'évolution des relations internationales ? La recherche se fonde sur l'hypothèse que les nouveaux conflits induisent la construction de nouvelles dynamiques dans les relations internationales des États de l'espace CEDEAO. L'objectif visé est d'analyser l'effet des nouveaux conflits sur les relations internationales dans l'espace communautaire ouest-africain. Pour y parvenir, une méthode mixte qualitative et quantitative a été nécessaire. Les résultats montrent que la CEDEAO n'anticipe pas sur les crises pendant les échéances électorales et s'est trompée dans son approche diplomatique des crises survenues dans les pays de l'AES par sa volonté normativiste consistant à appliquer à tout prix les textes en vigueur et les sanctions y afférentes. Seulement, cette diplomatie normativiste est jugée partisane, voire téléguidée par des puissances étrangères. Cette représentation précipite la dislocation de l'institution communautaire et engendre une nouvelle dynamique dans les relations internationales.

Mots clés : *conflits, diplomatie, CEDEAO, AES*

Abstract:

Since 2020, West Africa has been experiencing a period of ambiguity, marked by the resurgence of terrorism and military coups, diplomatic conflicts, and the revival of pan-Africanism. The pursuit of solutions to the disparate crises has, in fact, served to intensify the situation, leading to the fragmentation of the regional institution into two opposing and radical blocs. The question thus arises as to whether there is a connection between the emergence of new conflicts in the ECOWAS region and the evolution of international relations. This research is predicated on the assumption that the emergence of new conflicts is giving rise to the formation of new dynamics in the international relations of ECOWAS member states. The objective is to examine the impact of emerging conflicts on the international relations of the West African community. To this end, a mixed qualitative and quantitative methodology was employed. The results demonstrate that ECOWAS fails to anticipate crises during electoral periods and has erred in its diplomatic approach to crises in AES /ASS (Alliance of Sahel States). This is due to its normativist desire to apply existing texts and related sanctions at all costs. However, this normative diplomacy is perceived as partisan, or even driven by foreign powers. This representation is precipitating the break-up of the Community institution and creating a new dynamic in international relations.

Key Words : *Conflicts, Diplomacy, ECOWAS, AES/ASS.*

Introduction

Les relations internationales des acteurs africains se construisent par et autour des conflits. Cette conflictualité de la géopolitique de l'Afrique a conduit, dès les indépendances, à la mise en place des relations internationales plus ou moins diversifiées essentiellement axées sur la coopération militaire et la diplomatie économique. Ces relations étaient dominées par les États-Unis d'Amérique (USA), la France et les autres États de l'Europe du Nord. Avec la Guerre froide, période de confrontations systématiques, idéologiques et politiques entre les deux superpuissances d'alors, les États-Unis et l'Union des

Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), on pensait à une refonte des relations internationales caractérisées par deux trônes distincts autour desquels gravitent les royaumes (pays) vassaux ou satellites.

Mais la réalité fut autre. À la fin de la Guerre froide et à la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989, l'Afrique entra dans des revendications multipartites et de droit. Les USA et la Russie, en cette période, tentèrent un nouveau rapprochement avec un début de coopération américano-soviétique et un désengagement des pays de l'Est. L'Afrique développa la forme « réaliste » des relations internationales (W. Kühne, 1991). Les revendications populaires étaient partout et il fallait trouver des moyens pour faire face aux exigences vitales des populations. Alors, l'idéologie n'était plus la clé de voute des relations internationales, mais les intérêts réels. Les ressources des sols dictaient alors les conduites diplomatiques et poussaient les puissances étrangères à soutenir indirectement des rébellions armées ou des pouvoirs autocratiques. Les temps chauds obligent à diversifier de partenaires militaires, techniques et financiers. Les États africains ne se laissaient plus conduire par des affects nostalgiques du type colonialiste. Ils devenaient de plus en plus pragmatiques, diversifiaient leurs relations en fonction de ce qu'ils avaient et de ce qu'ils espéraient obtenir.

Paradoxalement, les pays francophones de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) maintenaient des liens privilégiés avec la France et leurs relations avec les autres potentiels partenaires étaient secondaires, ne couvrant que les secteurs laissés par les coopérants français (J-P Listre, 2021 ; J-B Véron, 2020). La démocratie évoluait à géométrie variable dans le pré carré français (K. Agban, 2021 ; B. N'Sangui, 2015) et les conflits dans la zone se provoquaient ou se résolvaient sur les « directives » de la France (M. Koulibaly, 2003). C'est dans cette optique que la France organisa son intervention en Côte-

d'Ivoire en 2002 puis en 2011 et « sa guerre en Libye » du 19 mars au 31 octobre 2011 (J-C Notin, 2012).

L'intervention en Libye a permis aux groupes terroristes de se redéployer au Sahel, créant *de facto* de nouveaux conflits dans l'espace CEDEAO. Ces nouveaux conflits nés du terrorisme fracturent l'organisation communautaire avec la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Ces États expriment ouvertement leur rupture non seulement avec la CEDEAO, mais aussi vis-à-vis de la France et des USA. Ils défendent de nouveaux paradigmes de relations internationales axés sur des choix décomplexés, diversifiés et libres. Ils assument ouvertement le renforcement de leur coopération militaire avec la Russie au même moment qu'ils « chassent » les militaires français ou américains de leurs territoires. Ils adoptent un repositionnement géostratégique ou diplomatique.

Dans leur repositionnement international, ces États manient à leur avantage les fibres néo-panafricanistes bien qu'étant sous des régimes transitoires issus de coups d'État militaires. Ils mobilisent une frange importante de leurs peuples et de l'opinion ouest-africaine à leur cause. Cela porte à croire que ces acteurs ouest-africains, dans les relations internationales, se sentent de plus en plus libérés, prenant des positions non ambiguës dans les sphères diplomatiques. Autrement dit, les conflits deviennent des opportunités d'émancipation diplomatique et de ruptures de coopérations considérées comme « oppressantes » pour la construction d'une nouvelle dynamique internationale. Dès lors, les conflits n'ont pas que des conséquences néfastes ; ils sont aussi porteurs de charges positives. Le fait que les nouveaux conflits induisent à de nouvelles dynamiques dans les relations internationales constitue le phénomène analysé par la recherche.

Sur la base de l'approche réaliste et constructiviste des relations internationales, la recherche soutient que face aux nouveaux

conflits, la CEDEAO a privilégié l'enjeu démocratique tiré de la conception normativiste au détriment de l'enjeu sécuritaire et géostratégique. Cette interprétation l'a poussée à des décisions « irréalistes et déphasées » qui provoquent sa désintégration et conduisent à de nouvelles alliances et manières de faire dans les relations internationales au sein de l'espace communautaire ouest-africain.

Cette recherche s'articule autour de deux parties. La première s'ouvre sur la construction de l'objet de la recherche alors que la seconde partie est une restitution et discussion des résultats obtenus. Cette dernière se structure en trois points, à savoir : (i) les mécanismes de résolution des conflits et la résurgence des coups d'États ; (ii) les nouveaux conflits et la reconfiguration géopolitique de l'espace ouest-africain ; (iii) les nouvelles dynamiques dans les relations internationales.

1. Construction de l'objet de la recherche

1.1. Problématique

Lorsqu'on parle de la CEDEAO, les analyses se concentrent souvent autour de l'intégration, des questions de paix et du développement (K. F. L. Hetcheli, 2018). Ceci subdivise les écrits scientifiques en deux blocs : les uns ressortent les symboles d'intégration tels que les fêtes traditionnelles (K. Kpotchou, 2018, p. 131) ou les présupposés politiques de l'intégration (E. Folikoue, 2018, p. 45) alors que les autres identifient les faits de désintégration tels que les instabilités politiques (S. Gnenda, 2018, p. 59), la prolifération des armes légères (K. Labou, 2018, p. 81) et le jeu des acteurs dans les processus de démocratisation (A. G. Kponvi, A. Adaba et A. H. Afanglo, 2018, p. 31).

Par-dessus les deux positions, on constate qu'à travers certains faits de désintégration et d'insécurité tels que les conflits, il se crée d'autres liens et relations au sein ou hors de la CEDEAO.

Cette perception semble soutenir que les conflits structurent de nouvelles relations dans l'espace CEDEAO. Le développement du contenu de la présente recherche nécessite la clarification de la notion de « nouveaux conflits » et le dépassement de la conception négativiste des conflits. En d'autres termes, premièrement, que sont les « nouveaux conflits » ? Deuxièmement, quel effet ont-ils sur les relations internationales ?

La réalité pratique et théorique atteste que les conflits sont permanents et inhérents à toutes les sociétés (H. Alois, 1990). « La guerre est de tous les temps historiques et de toutes les civilisations » (R. Aron, 1984, p. 143). La guerre n'est jamais nouvelle ; elle est permanente. Les conflits sont perpétuels, se généralisent (A. Honneth, 2015, p. 42) et les violences font partie intégrante de l'existence humaine. Or, l'analyse sémantique oppose souvent « nouveau conflit » à « ancien conflit » ou « conflit moderne » à « conflit archaïque ». Qu'est-ce alors qu'un nouveau conflit aujourd'hui et quelles sont ses spécificités ?

La notion de « nouveaux conflits » apparaît dans les écrits scientifiques vers les années 2000 pour analyser les oppositions belliqueuses survenues après la Guerre froide (1945-1989) et à la suite de la chute du Mur de Berlin (novembre 1989). Pour H. I. Errmann et D. Palmieri (2003), les nouveaux conflits renvoient aux crises ouvertes qui affectent les « régions périphériques » des deux blocs « jusqu'alors épargnées par les retombées sanglantes du classique affrontement entre les deux blocs autrefois antagoniques ». La notion de « nouveau » renvoient aux « qualificatifs susceptibles d'évoquer les aspects inédits. « Tour à tour, les hostilités [après la Guerre froide] sont présentées comme postmodernes, dégénérées, décomposées, déstructurées, identitaires ou, de manière plus contestable, ethniques » (H. I. Errmann et D. Palmieri, 2003, p. 23). Dès lors, les nouveaux conflits désignent les affrontements tribaux en

Afrique (E. Amah, 2015), les rebellions à élan ethnique (Touareg), les conflits au Libéria, au Rwanda, au Burundi, en Somalie, les guerres de sécession ou séparatistes telles que la guerre de Biafra et les rébellions se déployant dans plusieurs États (Th. Desjardins, 1977).

Avec l'instabilité internationale, les nouveaux conflits se déploient aujourd'hui autour du terrorisme et de la reconquête d'une « nouvelle souveraineté africaine » anticolonialiste sur fond des coups d'État militaires. L'usage des réseaux sociaux numériques et l'émergence d'une population (urbaine ou de la diaspora) jeune, plus ou moins instruite et active sur les médias sociaux, permettent aux auteurs des coups d'État militaires de transformer une exception démocratique en une aspiration populaire légitime. « Les coups d'États sont souhaités par le peuple [qui les considère salvateurs] de la démocratie » (K. Agban, 2021, p. 283). Ils sont applaudis du moment où les acteurs des coups de force prônent une rupture « ouverte, assumée, décomplexée et radicale » vis-à-vis de l'Occident (Europe et USA) considéré comme le soutien des dictateurs africains et le « pilleur des ressources de l'Afrique ».

Les nouveaux conflits mettent en antagonisme, en Afrique de l'Ouest, les terroristes très structurés avec des capacités logistiques importantes se jouant des frontières contre les forces régulières étatiques plus ou moins déstructurées, faiblement équipées et peu motivées. Ce sont des conflits dans lesquels (i) les États africains au Sud du Sahara sont confrontés à l'insécurité et à un faible ancrage démocratique (coup d'État), luttant pour diversifier leurs partenaires militaires internationaux, et (ii) les terroristes armés sont soupçonnés de recevoir des appuis stratégiques (logistiques et informations) des puissances européennes et américaines. Ces États africains tentent de rallier leur population (l'opinion nationale) et l'opinion pro-africaine à une forme de relations internationales plus respectueuses des intérêts de l'Afrique. Cette tentative de récupération pousse à

poser une autre question : quel est le fait descriptif des nouveaux conflits et quelles conséquences en découlent ?

Sans doute, le fait descriptif des nouveaux conflits est la résurgence du terrorisme et des violences extrémistes sans fin et très dévastatrices. Ainsi, selon A. Alain (2020), dans le Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger), on a dénombré environ 4 000 morts violentes en 2019 contre 770 en 2016. Au Burkina Faso, la dégradation est encore plus dramatique avec une hausse de 174 % des attaques entre 2018 et 2019, année la plus meurtrière, avec 1 889 victimes. Dans tout le Sahel, on dénombre plus de 1 800 écoles fermées en raison des violences et le nombre de réfugiés s'accroît considérablement avec l'extension continue des zones grises, zones où l'État ne contrôle plus le territoire, ou seulement indirectement en s'appuyant sur des milices ou des groupes armés locaux (A. Alain, 2020, p.19). Au Nord du Mali, on est passé de quatre groupes armés non étatiques en 2012 à une quinzaine en 2020. Le Mali est devenu un terrain d'affrontement permanent entre les groupes djihadistes, les milices communautaires, les forces d'interventions d'acteurs armés étrangers (MINUSMA, opérations Sabre et Barkhane de l'armée française, intervention de l'armée tchadienne dans le cadre de l'opération Serval 2, puis du G5 Sahel, Force européenne Takuba et la Force conjointe du G5 Sahel) et l'armée malienne (FAMA).

Les différentes interventions internationales n'ont pas pu éradiquer le terrorisme ni le circonscire dans le Sahel. Pire, il se propage vers le Nord des pays côtiers ouest-africains : attaques terroristes islamistes et djihadistes du 13 mars 2016 en Côte-d'Ivoire, au Bénin à partir de 2019, au Ghana en 2020 (A. Banga, 2023), au Togo dans la nuit du 9 au 10 novembre 2021 (P. D. Petchezi, 2023). Au terrorisme s'ajoutent des crises politiques avec des coups d'État militaires renversant des pouvoirs issus des urnes au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cela montre que l'espace ouest-africain est en déconfiture totale.

Mais, face aux sanctions de la CEDEAO, les États du Sahel s'organisent en regroupement restreint (création de l'AES le 16 septembre 2023 sous une base culturo-historique désignée par le pacte Liptako-Gourma) en se désengageant de l'institution communautaire sous-régionale, rompent leurs anciennes relations militaires avec la France et les USA, renforcent leurs coopérations avec la Russie et s'imposent en néo-panafricanistes. La CEDEAO croit agir pour sauver la démocratie dans ces États et pense que les populations de ces pays l'accueilleraient favorablement dans sa posture. Paradoxalement à l'attente de la CEDEAO, l'opinion publique nationale dans ces États et une partie de l'opinion ouest-africaine francophone semblent plus favorables pour les « putschistes », surtout pour une rupture avec la France. D'où la question de recherche : quel est le lien entre les nouveaux conflits dans l'espace de la CEDEAO et l'évolution des relations internationales ? La recherche postule que les nouveaux conflits induisent de nouvelles dynamiques dans les relations internationales des États de l'espace CEDEAO. Ainsi, le phénomène mis en lumière ici est la construction de nouvelles dynamiques dans les relations internationales à travers les nouveaux conflits. Les conflits ne sont plus analysés exclusivement en termes de menaces, de défis sécuritaires et de conséquences matérielles néfastes, mais comme des piliers de reconfiguration de la géopolitique internationale. Au-delà des douleurs, les conflits constituent un facteur de destruction refondatrice ou de destruction créatrice. Ils détruisent, certes, l'intégration sous-régionale pour construire des liens plus étroits, fédèrent certains peuples autour de leurs leaders face aux enjeux panafricanistes (reconquête de nouvelle souveraineté internationale) et libèrent les diplomaties vis-à-vis de la « coopération exclusive » avec leurs anciennes puissances colonisatrices. Les nouveaux conflits diversifient les relations internationales.

1. 2. Théorie de référence et méthodologie

1.2.1. Théorie de référence

Dans l'analyse de la question portant sur l'effet des nouveaux conflits sur les relations internationales dans l'espace communautaire ouest-africain, la recherche s'est appuyée sur la théorie constructiviste des relations internationales. Plusieurs théories se déploient pour expliquer les agissements des acteurs des relations internationales. Il y a entre autres le réalisme, la théorie libérale et l'approche constructiviste ou le constructivisme. Partant d'une vision égoïste de l'homme, la théorie réaliste tente d'expliquer les causes des phénomènes géopolitiques et souligne que l'anarchie ou la guerre est inévitable parce que la distribution et l'utilisation de la puissance constituent le facteur principal des relations interétatiques. Ainsi, les intérêts des puissances ou les rapports de forces expliquent les relations internationales. Le courant réaliste est remis en cause par l'approche normative qui explique l'interdépendance entre les États, leur coopération et la construction des institutions internationales par les normes, les règles préalablement consenties.

Certes, les normes pacifient les relations interétatiques et/ou interinstitutionnelles. Mais leurs rôles s'arrêtent justement au « fonctionnement » ; les normes encadrent ce qui est déjà créé. C'est pourquoi, pour la théorie constructiviste, les relations internationales se créent par la perception préalable de l'acteur vis-à-vis de la relation ou du rôle que l'institution est appelée à jouer. Pour G. N. Onuf (2012) et A. Wendt (1999), les relations internationales sont des constructions sociales qui naissent de la perception de la réalité. Selon A. Wendt (1999), la réalité est intersubjective. En d'autres termes, la relation internationale dépend du sens que l'acteur (l'État) lui donne. Ainsi, les relations internationales ne sont pas seulement des rapports de puissance ; ce sont des perceptions, et ces perceptions guident

les postures étatiques. Autrement dit, l'intérêt national d'un État se construit en fonction de son identité, de la représentation qu'il se fait de lui-même et des autres, et de sa perception de son environnement local et international. Wendt (1999) affirme qu'un acteur ne peut pas savoir ce qu'il veut avant de savoir qui il est. La maîtrise de l'identité détermine la relation à construire. A cet effet, si, face aux nouveaux conflits, les États de l'AES ont revu sérieusement leur coopération militaire avec la France, voire avec les USA tout en renforçant leur partenariat stratégique et militaire avec la Russie, c'est qu'ils perçoivent les deux premières puissances comme non efficaces devant leur réalité sécuritaire. S'ils se regroupent au sein d'une fédération, c'est qu'ils perçoivent leurs réalités comme identiques et leurs histoires comme similaires. Cette perception les conduit à construire la même logique d'action, voire les mêmes relations. Pour G. N. Onuf (2012), certes les règles et les normes sont importantes, mais elles ne construisent les relations interétatiques que lorsqu'elles apparaissent comme des attentes partagées. Ainsi, au moment où la CEDEAO perçoit son protocole additionnel sur la bonne gouvernance et la démocratie comme la norme intransigeante pouvant apporter la solution aux conflits dans le Sahel, les États de l'AES pensent que ce qui urge est le renforcement de leur capacité militaire contre le terrorisme. Ces États perçoivent les règles de la CEDEAO comme nuisibles à leur survie. Cette perception les a poussés à quitter la CEDEAO, à construire une nouvelle dynamique institutionnelle sous-régionale et à se départir de leurs anciennes relations.

1.2.2. Approche méthodologique

La recherche a opté pour une analyse mixte. Elle a combiné l'approche documentaire, les méthodes qualitative et quantitative. La documentation a utilisé la fiche de lecture. L'outil déployé pour la technique qualitative est le guide

d'entretien ouvert envoyé à 15 personnes à raison d'une personne par pays de l'ancien bloc de la CEDEAO. Un questionnaire structuré est utilisé comme outil de collecte des données quantitatives. Il est élaboré à partir de l'application KoboCollect dont le lien est le suivant : <https://eekobotoolbox.org/xkx0zqmug>. Dans chaque capitale, il a été identifié un universitaire, un journaliste, un acteur politique et un acteur de la société civile. Le lien du questionnaire leur a été envoyé à travers des mails ou par WhatsApp. Chacun de ces enquêtés, à son tour, a partagé le lien du questionnaire avec quatre personnes, des « collègues », « confrères » ou « concitoyens ».

C'est donc la technique de boule de neige qui a permis d'interroger des acteurs politiques, les acteurs des médias, les acteurs universitaires et les acteurs de la société civile. Dans les 15 pays de l'ancien bloc de la CEDEAO, 13 personnes sont interviewées, à savoir trois journalistes et blogueurs, trois acteurs politiques, trois universitaires et trois acteurs de la société civile. Ainsi, à la fin de la collecte des données, 195 personnes sont touchées dans les 15 capitales des États de la CEDEAO. Les résultats sont exportés vers Excel et SPSS.

Figure 1 : Carte de la CEDEAO fracturée en deux blocs



Source : Réalisée par K. Kpotchou

Sur la carte, la partie en vert représente les pays n'ayant pas encore abandonné l'institution communautaire. Ce sont le Bénin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo. La partie en jaune regroupe les trois États de l'AES, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

2. Résultats

Les résultats de la recherche sont structurés en deux points essentiels. Il s'agit premièrement de l'analyse des protocoles ou mécanismes de résolution des conflits de la CEDEAO, de la question sécuritaire avec les coups d'États et du terrorisme.

Deuxièmement, l'analyse aborde la construction des nouvelles relations internationales dans les États. Les États de l'AES sont rentrés dans la rupture totale et ouverte avec les anciennes puissances. Certains États comme le Togo, touchés aussi par le terrorisme, expriment clairement leur lassitude par rapport à la condescendance des anciennes puissances alors que d'autres, tels que la Côte-d'Ivoire et le Bénin, renforcent leur relation avec la France. L'institution communautaire est aujourd'hui fracturée et divisée, mais de cette division naît une nouvelle dynamique géopolitique, décomplexée et ouverte aux autres possibilités d'alliances internationales.

2.1. Mécanismes de résolution des conflits et résurgence des coups d'État

Les conflits traduisent les situations dans lesquelles les désaccords sont radicaux, intraitables ou mal traités (O. Ramsbotham, 2010), où des différences inadmissibles d'intérêts, de valeurs, d'attentes et d'opinions surviennent au sein ou entre des individus ou des groupes (économiques politiques ou culturels). Les conflits peuvent être « cachés, latents et larvés » ou « manifestes, ouverts et éclatés ». Éclatés, les conflits déstructurent la société et produisent des dégâts matériels, économiques et humains considérables. Les conséquences incitent les organisations sous-régionales à mettre sur pieds des mécanismes et /ou protocoles ou des règles de résolution des conflits.

Lorsque les conflits naissent au sein d'une institution interétatique ou communautaire, le premier réflexe est l'approche normative. On regarde les règles de l'institution communautaire et ses mécanismes de résolution des conflits. Lors des nouveaux conflits, la CEDEAO a procédé à des résolutions par ces protocoles et mécanismes, surtout par ceux en lien à la question de la bonne gouvernance et de la démocratie.

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest vise, selon son premier traité conclu à Lagos (Nigéria) le 28 mai 1975, à « promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité économique [...] » (Article 2). Ce traité a été révisé le 24 juillet 1993 à Cotonou (Bénin) ; il précise que :

La CEDEAO vise à promouvoir la coopération et l'intégration dans la perspective d'une Union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les États Membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain (Article 3, Traité de la CEDEAO, Cotonou, 24 juillet 1993).

Pour atteindre cet objectif, l'organisation sous-régionale fonctionne à travers les Actes additionnels (pris par la Conférence des Chefs d'États et de gouvernements), les Règlements, les Directives, les Décisions (édités par le Conseil des ministres), les recommandations et les Avis. Les recommandations et avis n'ont pas de force juridique contraignante. On peut citer, entre autres protocoles et Actes, le protocole du 21 décembre 2001 signé à Dakar, celui du 14 janvier 2006 (Abuja), l'acte additionnel du 19 janvier 2007 signé à Ouagadougou portant amendement du traité révisé, celui du 16 février 2010 (Abuja).

Confrontée aux conflits au sein de son espace, la CEDEAO dispose de mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Elle passe par cinq voies pour prévenir ou résoudre les conflits, à savoir (1) l'adoption des protocoles et moratoires, (2) les structures opérationnelles d'alerte précoce, (3) les accords de collaboration avec des États tiers et des organisations internationales, (4) l'envoi des forces de paix et d'interposition et (5) les décisions de la cour de justice de la CEDEAO. Le

protocole relatif au Mécanisme de la CEDEAO a été signé en décembre 1999 à Lomé au Togo. La Communauté avait déjà institué un Moratoire sur l'importation des armes légères lors de son sommet extraordinaire qui s'est tenu à Abuja au Nigeria les 30 et 31 octobre 1998. Le protocole et le moratoire axent leur champ d'action tant au niveau de la prévention et de la consolidation de la paix qu'au niveau des opérations de maintien de la paix (H. Balde, 2001).

En termes de structures opérationnelles, la CEDEAO a prévu un système d'alerte sous-régional qui a pour fonction d'analyser les facteurs pouvant affecter la paix et la sécurité dans son espace, en fournissant des informations stratégiques de façon régulière. Pour faciliter la collecte des informations, la région ouest-africaine a été divisée en quatre zones d'observation et de suivi dont les quartiers généraux seront basés à Banjul (Gambie), Ouagadougou (Burkina Faso), Monrovia (Libéria) et Cotonou (Bénin). Ces bureaux d'observation et de supervision doivent soumettre leurs rapports au centre d'observation et de suivi du Secrétariat exécutif qui analyse les informations collectées et émet des avis. Dans le cadre de son Moratoire, la CEDEAO envisage également de lutter efficacement contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères. Ceci passe par une harmonisation, par les États membres, de leurs législations sur les armes. Il en est autant pour la création des commissions nationales de luttés contre la prolifération et le trafic des armes légères et de petits calibres.

En accord avec le Chapitre 8 de l'Organisation des Nations Unies et par rapport aux dispositions du Chapitre 21 et des articles 84 et 85 du traité révisé de 1993, le troisième mécanisme est la coopération avec des États tiers et/ou organisations internationales (ONU, UA, etc.) pour lutter contre l'insécurité et protéger les peuples de la Communauté.

Le quatrième mécanisme est l'envoi des forces de paix et d'interposition. C'est dans cette dynamique que furent créées les

forces ouest-africaines d'interposition (ECOMOG) pour le Libéria (ECOMIL, 1990-1997), la Sierra Leone (depuis 1997, son contingent nigérian chassa une junte militaire entre 1997 et 1998 puis rétablit le président Ahmad Tejan Kabbah au pouvoir) et la Guinée Bissau (1998-1999). Il y a eu aussi des interventions de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMOG, en février 1999, ECOMIB en 2012 et Force de stabilisation en 2022), en Côte d'Ivoire avec 1300 militaires en 2003, qui intègrent l'opération de l'ONU en 2004 (S. N. Papa, 2014 ; J. Toure, 2016). Une autre intervention de la CEDEAO a eu lieu en Gambie en 2017 lorsque le président sortant Yahya Jammeh refusait de quitter le pouvoir après la victoire d'Adama Barrow à l'élection présidentielle (Opération Restaurer la démocratie).

Très souvent, au début de ces opérations, les États assurent le financement de leurs troupes envoyées et ces derniers se font financer par les États occidentaux. Avec une logistique faible, des soldats peu entraînés et une contingence géopolitique défavorable, ces opérations ont souvent une efficacité moindre. La résolution des conflits devient un vaste champ de rafistolage conduisant à d'autres crises sociopolitiques et à la résurgence des coups d'État.

2.2. Nouveaux conflits et reconfiguration géopolitique de l'espace ouest-africain

La CEDEAO s'est rendue compte que la cause principale des conflits au sein de son espace est la problématique de la démocratie et des élections. La gouvernance politique et le terrorisme constituent les principaux facteurs déclencheurs des conflits, des crises et des mouvements sociaux au sein de la CEDEAO (B. N'Sangui, 2015).

Les crises sociopolitiques dans l'espace communautaire poussent la CEDEAO à adopter le protocole A/SP1/12/01¹ sur la démocratie et la bonne gouvernance. Il dispose en son article 1 que « toute accession au pouvoir doit se faire à travers des élections libres, honnêtes et transparentes. Tout changement anticonstitutionnel est interdit de même que tout mode non démocratique d'accèsion ou de maintien au pouvoir ».

C'est ainsi que lors des nouveaux conflits axés sur le terrorisme et les coups d'État, la CEDEAO a voulu appliquer cette disposition en demandant le retour à l'ordre civil par le rétablissement de pouvoir aux présidents déchus, à l'instar de Mohamed Bazoum du Niger et par l'arrêt des transitions militaires au Burkina Faso et au Mali. Pour cela, la CEDEAO met les trois pays sous sanctions diversifiées. Là-dessus, les acteurs considèrent que la CEDEAO s'est trompée dans la maîtrise de l'enjeu réel des nouveaux conflits.

Tableau n°1 : Répartition croisée de l'opinion des acteurs à la position de la CEDEAO

Types d'acteurs	Pensez-vous que la CEDEAO s'est-elle trompée d'enjeu lors des conflits liés au terrorisme et aux coups d'État dans le Sahel ?			Total
	NON	OUI	Pas tellement	
Acteurs de la société civile /Jeunesse	9	36	3	48
	4,6%	18,5%	1,5%	24,6%
Acteurs de médias	10	33	5	48
	5,1%	16,9%	2,6%	24,6%
Acteurs politiques	12	35	3	50
	6,2%	17,9%	1,5%	25,6%
Acteurs universitaires	17	28	3	48
	8,7%	14,4%	1,5%	24,6%
Total	48	133	14	195
	24,6%	68,2%	7,2%	100,0%

Source : Données de terrain, juin-juillet 2024.

¹ Protocole a/sp1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

Selon les données consignées dans ce tableau, environ 64,6% des acteurs affirment que la CEDEAO a pour enjeu principal le rétablissement de la démocratie. Seulement 32% des acteurs interrogés pensent que l'enjeu pour l'institution communautaire est économique et social dans le cadre des nouveaux conflits, alors que 20% croient que la CEDEAO visait l'enjeu sécuritaire. Ces acteurs interrogés soutiennent que le choix de rétablissement de l'ordre démocratique en temps de terrorisme est une mauvaise lecture de la situation de la sous-région et une approche erronée de résolution de crise. Ainsi, près de 68,2% des acteurs interrogés arguent que la CEDEAO s'est trompée d'enjeu lors des conflits liés au terrorisme et aux coups d'État dans le Sahel. Autrement dit, pour les acteurs interrogés, le fait de vouloir à tout prix respecter les règles « démocratiques » met l'institution communautaire en déphasage de la réalité.

En effet, les règles démocratiques sont faussées lors du déroulement de processus électoraux dans certains pays de la CEDEAO. Il est évident que les élections dans plusieurs pays de la CEDEAO manquent de transparence et débouchent souvent sur des crises politiques. Ainsi, selon ce protocole, les régimes politiques doivent être démocratiques avec une « participation populaire aux prises de décision » et une armée « apolitique et soumise à l'autorité politique régulièrement établie ». Seulement, la gouvernance démocratique dans l'espace ouest-africain s'identifie aux tripatouillages constitutionnels, aux dysfonctionnements institutionnels, à la non-limitation des mandats présidentiels avec pour corollaire le manque d'alternance politique et à l'organisation des élections peu crédibles puis contestées (K. Agban, 2021 ; B. N'Sangui, 2015 ; A. A. Akpabie, 2015).

Les contestations de ces élections créent des affrontements et des mouvements sociaux. Les acteurs de ces contestations se composent de jeunes plus ou moins instruits et actifs sur les

réseaux sociaux qui constituent les canaux par lesquels ils expliquent les enjeux des élections et produisent des « preuves » des irrégularités des scrutins. Ces contestations sont dirigées contre des régimes peu respectueux de la démocratie et soupçonnés d'être à la solde des puissances étrangères, généralement la France. Très vite, ces contestations politiques internes se transforment en tribunes d'expression anti-française et/ou anti-américaine avec des manifestations devant les ambassades de ces pays. Chose curieuse, pendant ces contestations, l'institution communautaire reste souvent muette, sauf pour des contestations qui touchent les intérêts de certaines puissances étrangères.

Ces manifestations contre les puissances étrangères ont accru avec la montée du terrorisme et la résurgence des coups d'État militaires. En effet, entre le 13 janvier 1963 (premier coup d'État militaire en Afrique de l'Ouest francophone, assassinat du Père de l'indépendance du Togo, Sylvanus Olympio) et le mois de décembre de l'année 2011, l'Afrique a connu 200 coups d'État et tentatives de coups d'État avec 50% d'aboutissement. Au cours de la même période, la CEDEAO en dénombra une trentaine. Entre 2020 et 2023, la communauté ouest-africaine a enregistré six coups d'État réalisés, entre autres, au Burkina Faso, au Mali, en Guinée et au Niger.

Les auteurs de ces coups de force se composent de jeunes militaires (Capitaines, Colonels et Généraux) formés généralement aux écoles de guerre en Occident. Face aux terroristes, ils constatent l'infériorité de la puissance militaire des forces nationales. Lorsque leurs pays manifestent l'intérêt d'équipement, ils sont confrontés au refus ou à la lenteur de la France et des États-Unis d'Amérique, puissances avec qui ces États ont des accords de coopérations militaires depuis les indépendances. Les autorités issues des coups d'État dénoncent ouvertement le « mépris et la condescendance » de la France ou des USA et demandent, soit le départ de leurs troupes en mission

sur leurs territoires, soit la fermeture de leurs bases militaires au Burkina-Faso, au Mali et au Niger. Ils se lancent dans la diversification des partenaires militaires et réchauffent leurs relations militaires avec Moscou.

Ce changement géostratégique rencontre l'assentiment d'une large partie de la population conditionnée par les discours des activistes panafricanistes. Cela redéfinit la configuration géostratégique de l'espace communautaire. Au moment où la France perd de terrain dans son pré-carré ouest-africain, la Russie gagne de territoire.

Selon A. E. Atangane (2003), les conflits ont cette capacité essentielle, au plan externe, de redistribuer le pouvoir et de restructurer les alliances de puissance entre les acteurs des relations internationales. Au niveau interne, les conflits procèdent souvent à une « redistribution des espaces géographiques touchés par la guerre » (H. I. Errmann et D. Palmier, 2003, p. 23). C'est cette capacité des conflits à reproduire l'échiquier géopolitique que la CEDEAO n'a pas pu anticiper. C'est pourquoi les acteurs disent qu'elle s'est trompée d'enjeu.

L'autre erreur d'enjeu de la CEDEAO est sa foi en la capacité des acteurs politiques civils à gérer le pouvoir en période de guerre. Le terrorisme dans le Sahel a démontré l'inaptitude de certains politiques civils à garder le pouvoir et à fédérer l'énergie nationale en période de guerre.

Après l'assassinat du Colonel Mouammar Kadhafi le 20 octobre 2011, le terrorisme s'est rependu en Afrique de l'Ouest. Les violences terroristes menacent l'intégrité des territoires et la sécurité des populations. Face aux terroristes, les régimes politiques civils ou militaires n'arrivent pas à asseoir des stratégies de guerre cohérentes et la mobilisation de la logistique adéquate. Les violences terroristes déciment les populations et bloquent une partie des ressources minières alors que les missions internationales de paix sont présentes dans ces pays.

Mais elles n'arrivent pas à éradiquer la terreur des terroristes. Ces derniers sont très équipés et bien informés. Les groupes armés terroristes recrutent parmi les jeunes ne disposant pas d'opportunités d'insertion professionnelle. Face aux terroristes, il y a l'armée régulière, les groupes de volontaires engagés dans l'auto-défense et les activistes panafricanistes sur les réseaux sociaux. Ces groupes remettent en cause l'efficacité de ces missions internationales de paix, de même que les anciens pouvoirs. Cette remise en cause se traduit par des coups d'État ; et les acteurs-auteurs des coups d'État déroulent leurs politiques sur la souveraineté retrouvée.

2.3. Nouvelles dynamiques dans les relations internationales

Les États de la CEDEAO sont en crise. Les Sahéliens croupissent sous le poids du terrorisme et les coups d'État. Le Togo vit le terrorisme dans sa partie septentrionale ; la Guinée est en transition alors que Boko Haram met le Nigéria en danger permanent. Selon A. E. Atangone (2003), les conflits de création des États ont poussé les pays d'Afrique noire francophone à concéder les attributs de la puissance à la France. Mais, les nouveaux conflits poussent les belligérants à nouer et/ou dénouer des alliances sécuritaires régionales, sous régionales et internationales. Ainsi, ces trois États du Sahel (Burkina-Faso, Mali et Niger), confrontés au terrorisme et face à l'inertie des organisations internationales, ont décidé de prendre leur destin en main et de tisser une alliance entre eux. Cette expérience Sud-Sud a divisé la CEDEAO.

2.3.1. Divisions au sein de la CEDEAO et création de l'AES

Au Burkina Faso, la mutinerie du 23 janvier 2022 s'est transformée le lendemain en renversement du Président élu, Roch Marc Christian Kaboré, par le Lieutenant-colonel Paul-

Henri S. Damiba. Ce dernier est à son tour renversé le 30 septembre 2022 par le Capitaine Ibrahim Traoré. Au Mali, le 24 mai 2021, l'armée capture le Président de la transition (Bah N'Daw) désigné par la junte militaire qui avait renversé, le 18 août 2020, le Président élu (Ibrahim Boubacar Keïta), le Premier ministre (Moctar Ouane) et le ministre de la Défense (Souleymane Doucouré). Le lendemain, Assimi Goïta devient le Président de la transition. Au Niger, le 26 juillet 2023, le Général Abdorahmane Tiani mène le coup d'État mettant fin aux fonctions du Président élu (Mohamed Bazoum).

À analyser les raisons évoquées par les putschistes dans ces trois pays, les enjeux de ces coups d'État sont sécuritaires et axés sur la lutte contre le terrorisme. Les militaires putschistes estiment que les présidents civils sont déconnectés de la réalité de la guerre et ne mettent pas des moyens proportionnels à la menace terroriste. Selon eux, les terroristes prospèrent à cause du manque de logistique et de volonté des présidents civils. Le second enjeu est d'ordre géostratégique. Les militaires au pouvoir estiment que les anciens cadres de coopération militaire sont dépassés par la violence terroriste et qu'il est évident de les renégocier et de diversifier le partenariat militaire.

Mais, au regard de ses textes, la CEDEAO estime que les coups d'État sont anticonstitutionnels et, par conséquent, non tolérables dans l'espace communautaire. Elle procède aux sanctions économiques contre les trois États, ferme les frontières et lance le mécanisme d'intervention de la force d'attente de la CEDEAO. Ces mesures étaient diversement appréciées par les États membres et la majorité des citoyens des trois pays concernés qui pensent qu'elles seraient dictées par la France qui, estiment-ils, instrumentalise l'institution sous-régionale.

Les autorités des trois pays affirment que la CEDEAO a outrepassé ses prorogatifs. L'opinion des peuples de la communauté fut désapprobatrice jugeant l'institution de partielle, appliquant une politique de deux poids deux mesures.

Pour faire bloc aux décisions de la CEDEAO, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se lancent dans la création de leur propre regroupement communautaire, à savoir l'Alliance des États du Sahel, en abrégé l'AES, et se retirent de la grande institution sous-régionale le 28 janvier 2024. La création de l'AES vise à mutualiser les ressources et opportunités de ces trois pays et à constituer une alternative crédible à la CEDEAO. Le samedi 6 juillet 2024, s'est tenu le premier sommet de l'Alliance à Niamey au Niger, actant davantage la démarcation avec la CEDEAO. C'est ce qu'il faut comprendre de la déclaration du chef du régime militaire au pouvoir au Niger, le Général Tiani, à l'ouverture du sommet, lorsqu'il a déclaré que les peuples de leurs trois pays « avaient irrévocablement tourné le dos à la CEDEAO ». Par la même occasion, le Président nigérien a appelé à faire de l'AES une « alternative à tout regroupement régional factice en construisant une communauté souveraine des peuples, une communauté éloignée de la mainmise des puissances étrangères »². Dès lors, la CEDEAO qui est une institution d'édification de la paix est elle-même rentrée en conflit avec ses États membres et son peuple.

L'institution communautaire reste dorénavant divisée. D'abord, il y a la division politique. Bien que l'institution communautaire possède un protocole sur la bonne gouvernance et la démocratie, on note en son sein l'existence d'États à difficile ancrage démocratique avec des présidents de république exerçant un quatrième ou un troisième mandat. À la tête des pays de la CEDEAO, il y a des démocraties de longue date (Ghana, Sénégal, etc.), mais aussi des démocraties transitionnelles. Ensuite, la CEDEAO est divisée en deux par les terroristes. Il y a des États à forte présence permanente des terroristes (Burkina Faso, Mali, Niger, Nigéria, Guinée, Togo, etc.) et d'autres non.

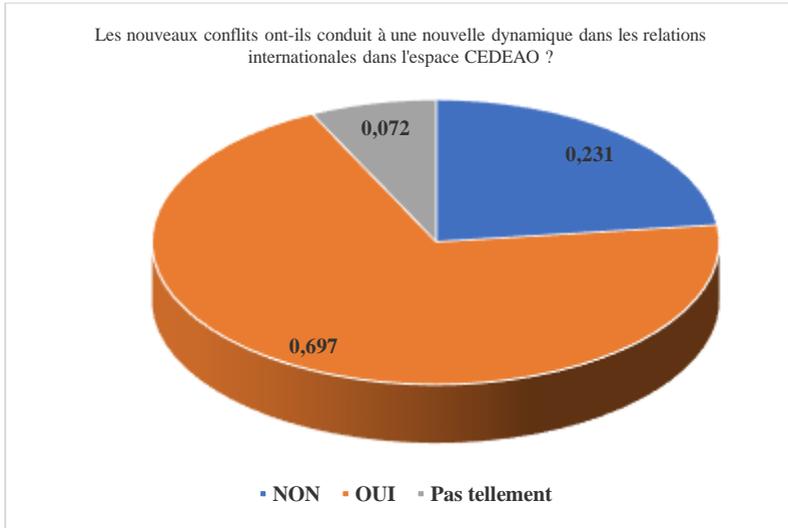
² Voir : <https://www.jeuneafrique.com/1585617/politique/un-sommet-inedit-des-presidents-de-laes-sest-ouvert-a-niamey/#:~:text=Le%20sommet%20de%20Niamey%20rassemble,%C3%A0%20des%20violences%20jihadistes%20%C3%A9currentes>. Consulté le 7 juillet 2024.

Enfin, l'institution communautaire est divisée par l'attitude diplomatique à adopter vis-à-vis de l'Occident néocolonialiste (France et USA). Il y a ceux qui prônent la diplomatie de rupture (AES), ceux qui dénoncent l'attitude « condescendante » des deux puissances étrangères sans acter la rupture (Togo) et ceux qui assument et cherchent même à renforcer leurs relations avec la France (Côte-d'Ivoire, Bénin, etc.).

2.3.2. Renouveau géopolitique ou diplomatique

C'est la question de la rupture avec les anciens coopérants qui est désignée ici sous le vocable « renouveau géopolitique » ou « renouveau dans les relations internationales ». La rupture avec la CEDEAO puis avec la France et les USA a conduit aux réchauffements des relations de certains États avec la Russie. C'est à croire que la CEDEAO revit une seconde période de Guerre froide, guerre dans laquelle on a des alliés qui sont avec la France et les USA d'un côté, et de l'autre, des États satellites de la Russie. C'est ce que nous renseignent les opinions des enquêtés traduites par le graphique suivant :

Graphique n°1 : Nouveaux conflits et construction d'une nouvelle dynamique de relations internationales



Source : Données de terrain, juin-juillet 2024.

Par le graphique ci-avant, on note que la majorité (69,7%) des acteurs interrogés pense que les nouveaux conflits ont conduit à une nouvelle dynamique dans les relations internationales entre les pays de la CEDEAO. Seulement, 23,1% affirment catégoriquement que les nouveaux conflits n'ont pas créé de nouvelles relations. Pour ceux-ci, les relations avec la Russie existaient déjà mais étaient mal développées. Les États n'ont fait que les réchauffer. De là, environ 7,2% des acteurs relativisent en disant que les nouveaux conflits n'ont pas tellement conduit à de nouvelles relations internationales.

En prenant une analyse bivariée répartie par acteurs, on s'aperçoit que les acteurs de la société civile et la jeunesse de la CEDEAO pensent à 72,9% que les nouveaux conflits ont

conduit à une nouvelle dynamique dans les relations internationales au sein de la CEDEAO. C'est la même fréquence d'opinion (72,9%) qu'on retrouve chez les acteurs des médias (les journalistes, blogueurs et activistes sur les réseaux sociaux). Dans la même dynamique, environ 74% des acteurs politiques de l'espace CEDEAO disent que les nouveaux conflits ont introduit une nouvelle manière dans les relations internationales au sein de l'institution. Cette nouvelle dynamique est que les États de l'AES renforcent leur collaboration militaire avec la Russie tout en rompant plusieurs accords militaires avec la France, voire avec les USA. Alors qu'avant, une telle posture serait considérée en France et aux États-Unis comme un crime diplomatique intolérable. La nouvelle dynamique dans les relations internationales ouest-africaines est que les acteurs politiques et militaires sont ouverts et s'expriment de manière décomplexée.

Toutefois, la perception des acteurs universitaires est beaucoup relativisée. En effet, seuls 58,3% des universitaires soutiennent que les nouveaux conflits produisent au sein de la CEDEAO une nouvelle dynamique dans les relations internationales. De même, un tiers (1/3) des universitaires interrogés révèle que les nouveaux conflits ont emmené une nouvelle dynamique dans les relations internationales au sein de la CEDEAO. Cela signifie que, bien que plus de la moitié des universitaires soutienne l'idée d'une nouvelle dynamique dans les relations internationales au sein de la CEDEAO, on note aussi que le 1/3 s'oppose à cette conception.

En réalité, avec les nouveaux conflits, on observe une nouvelle manière de faire de la diplomatie dans l'espace ouest-africain. Cette nouvelle dynamique s'apparente à la rupture d'une partie des acteurs des relations internationales vis-à-vis de certaines « anciennes puissances étrangères » telles que la France et les USA, alors que d'autres États paraissent plus discrets et tentent même de consolider leurs liens stratégiques avec ces derniers.

La rupture transparait dans les discours et les faits de même que dans le statu quo et la consolidation. Bref, les nouveaux conflits redynamisent les relations internationales des États de l'Afrique de l'Ouest.

Les États de rupture tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont mis fin, dans leur pays, aux opérations militaires de maintien de paix dirigées par la France. Ils ont également exigé la fermeture des bases militaires française et américaines sur leurs sols tout en manifestant le réchauffement de leurs relations de diplomatie militaire avec la Russie et avec d'autres puissances internationales. Dans cette optique de rupture, ces États se repositionnent comme des chantres du néo-panafricanisme surfant ainsi sur les vagues populaires anti-néocolonialistes en Afrique de l'ouest. Ainsi, les acteurs de l'Alliance des États du Sahel (AES) dénoncent ouvertement les anciens accords de défense militaire signés avec la France et/ou les USA, exigent la fermeture des bases militaires et, dans certains cas, déclarent les diplomates de ces puissances *persona non grata*. Les nouveaux conflits ont permis aux acteurs de nouer et dénouer des liens traditionnels pour construire de nouvelles relations. Ils s'émancipent de leurs anciennes puissances coloniales devenues néocolonialistes.

Selon les données empiriques, face aux conflits dans l'espace ouest-africain, les règles et les relations internationales au sein de la CEDEAO apparaissent désuètes et surannées. Les États tentent de nouer de nouvelles relations stratégiques ou géopolitiques. À cet effet, le défi principal de la CEDEAO est sa capacité à satisfaire les aspirations des peuples et à éviter le clientélisme. L'image institutionnelle de la CEDEAO semble être écornée par sa tendance à soutenir certains Chefs d'État dans des aventures politiques périlleuses. Très souvent, la CEDEAO est considérée comme un laquais de la France ou des États-Unis. Ses décisions sont trop variées selon les pays et poussent à croire qu'elles sont dictées ou commandées.

2.3.3. *Discussion : nouvelle dynamique ou manipulation d'enjeu*

La position de cette recherche est que les nouveaux conflits génèrent de nouvelles dynamiques dans les relations internationales. Les conflits rebattent les cartes des relations internationales, car ce sont les terreaux fertiles d'exploitation des intérêts, d'utilisation des règles partagées ou non et de construction de nouveaux partenariats. Ainsi, lorsque la CEDEAO s'est trompée de son approche de la crise dans le Sahel, les acteurs étatiques de cette zone tentent de nouer de nouvelles synergies et d'asseoir une nouvelle dynamique de relations internationales.

Avec A. G. Kponvi *et al.* (2018), on peut tenter de relativiser l'opinion selon laquelle la CEDEAO se serait trompée sur la posture à adopter face aux nouveaux conflits (terrorisme doublé de coups d'État). En fait, rarement la CEDEAO demande aux militaires qui s'accaparent du pouvoir dans leur pays par la force des armes de le laisser tomber. Il y a plusieurs cas de jurisprudence d'intrusion des militaires dans les processus de démocratisation en Afrique de l'Ouest qui n'ont pas été sanctionnés par la CEDEAO. Les auteurs citent le cas du Togo pour conclure que, sur la question du respect de la démocratie, la CEDEAO adopte souvent des postures ambiguës qui la fragilisent (A. G. Kponvi *et al.*, 2018, p. 33). Par-là, ces auteurs relèvent « *une influence sournoise de l'armée dans l'action démocratique* » des États de la CEDEAO (*idem*, p. 37). Et face à cette influence antidémocratique, en s'appuyant sur les écrits de T. Danoué et B. N'Sangué (2014, p. 311), il est évident que la CEDEAO n'arrive ni à prendre des décisions rigoureuses ni à sanctionner, s'agissant de sa manifestation de solidarité envers certains Chefs d'État. Surfant sur cette faiblesse de l'institution régionale, les armées ouest-africaines se jouent de la CEDEAO et torpillent la démocratie.

Cette incapacité à sanctionner empêche souvent la CEDEAO de poser des jalons préventifs de résolution des conflits et de consolidation de l'intégration. On voit des peuples manifester pacifiquement qui sont réprimés dans le sang sans voir la CEDEAO sanctionner rigoureusement. Le cas le plus récent concerne les manifestations au Sénégal contre l'ex-président Macky Sall, qui ont fait plus de 100 personnes tuées. Plusieurs pays ouest-africains opèrent des coups d'État constitutionnels et sont à la caporalisation des institutions de la république de manière peu démocratique, violant le protocole additionnel de la CEDEAO sans que cette dernière ne réagisse. On peut citer la situation de la Côte d'Ivoire en 2016 ou le changement de la constitution togolaise au cours des élections législatives et régionales de 2024 alors que le protocole de la CEDEAO interdit toute modification de loi fondamentale à moins de six mois des élections. Dans le Sahel, la CEDEAO voyait la situation s'empirer et s'enliser sans réagir, sans envoyer sa mystique « force d'attente », mais elle est devenue très réactive et « musclée » dès que les militaires ont pris le pouvoir au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Dès lors, si la CEDEAO a rapidement condamné les acteurs du Sahel et imposé des sanctions visiblement préjudiciables aux populations, cela ne signifie guère qu'elle s'est trompée ; c'est qu'elle est justement dans sa logique de soutien aux Chefs d'État au détriment des aspirations des peuples. Les militaires aux pouvoirs savent qu'en réorganisant les discours autour du panafricanisme et de la rupture avec certaines puissances dites « néocolonialistes », la CEDEAO sera dans l'ambiguïté et mise en position de minorité par rapport à une partie conséquente de l'opinion ouest-africaine. Autrement dit, les nouveaux conflits sont, certes, des terreaux fertiles à de nouvelles dynamiques dans les relations interétatiques, mais ce qui déclenche ces nouvelles relations est à chercher dans la faiblesse de la CEDEAO et dans sa posture à géométrie variable face aux questions

démocratiques. En dernier ressort, la posture normativiste de la CEDEAO est une stratégie au service d'une cause ; de même, les dynamiques des relations internationales des États du Sahel constituent des stratégies d'acteurs voulant se maintenir au pouvoir.

De plus, en optant pour une analyse positive des conflits, le présent article peut être décrit comme une continuité de la conception de l'ouvrage collectif *Nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, publié sous la direction de M-C. Smouts (1998) et qui a analysé le cas de l'Union Européenne. Pour les auteurs, lorsque les États se regroupent dans une institution supra-étatique, les prises de décisions se heurtent des fois aux enjeux internes de chaque État. D'abord, les discours ne sont guère uniformes et rencontrent des résistances dues aux faits historiques et à des croyances disparates. Il faut, dès lors, avoir de nouveaux regards sur les conflits puisqu'ils fonctionnent comme des moteurs de convergence des points de vue et de construction de blocs convergents (D. Bigo, 1998, p. 311). Les conflits ou les crises permettent de passer des « équilibres des puissances à la sécurité collective » dans les relations internationales (M-C. Smouts, 1998).

C'est évident que les nouveaux conflits dans l'espace CEDEAO introduisent de nouvelles positions des acteurs et de nouvelles manières dans la diplomatie des États ouest-africains. Ces conflits ont ressuscité le combat panafricain et le repositionnement pour ou contre le tandem France-USA-Russie. Toutefois, il est nécessaire de prendre du recul : les conflits n'ont pas inventé de nouvelles relations internationales. Ils n'ont fait que les réchauffer. En plus, les acteurs actuels de l'AES ne sont certainement pas des panafricanistes convaincus. Leur panafricanisme est une couverture et leur départ de la CEDEAO vise plus à prolonger les mandats des militaires à la tête de ces États même s'ils mettent en avant la sécurisation contre le

terrorisme. La sécurité nationale est un enjeu des nouvelles postures des acteurs qui passe par la conservation du pouvoir.

Conclusion

Cet article est écrit au moment où la CEDEAO, l'institution sous-régionale chargée de l'intégration sociale et économique de l'espace ouest-africain, est en crise de désintégration. Cette crise est d'abord sécuritaire avec l'expansion du terrorisme. À l'enjeu sécuritaire, s'ajoutent des crises politiques avec les coups d'État militaires au Burkina, au Mali, au Niger, en Guinée. La recherche soutient que les nouveaux conflits (terrorisme et coups d'État) génèrent de nouvelles dynamiques dans les relations internationales.

En combinant la méthode qualitative et la technique quantitative appuyées par les approches constructiviste et réaliste des relations internationales, la recherche confirme que les nouveaux conflits ont suscité une nouvelle dynamique dans les relations internationales au sein de la CEDEAO. Le terrorisme a introduit dans l'espace ouest-africain de nouveaux conflits. Ceux-ci ont consacré l'effritement de la CEDEAO en deux blocs antagonistes et la rupture avec les anciennes puissances impérialistes sous les impulsions néo-panafricanistes. Bien que les nouveaux conflits se structurent autour des questions de la gouvernance démocratique, le terrorisme, les coups d'État militaires, ils créent de nouvelles dynamiques dans les relations internationales au sein de la CEDEAO.

C'est pourquoi, dans la nouvelle dynamique stratégique internationale, les États frondeurs dans la CEDEAO sont décomplexés par rapport à ce qu'ils veulent et avec qui ils veulent tisser des relations. Ils se montrent de plus en plus affranchis des anciennes considérations coloniales ou néocoloniales.

Cette nouvelle dynamique a fait que les sanctions et les menaces de la CEDEAO contre le Mali, le Niger et le Burkina Faso n'ont pu résoudre les crises mais les ont aggravées. Cela provoque la division de la communauté avec le retrait sans délai du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO pour créer leur propre fédération. Il apparaît, en paraphrasant J. Vitalis, que les nouveaux conflits dans l'espace CEDEAO sont « allumés ou entretenus par les dispositions mêmes qui avaient été préconisées par [l'institution sous-régionale] » (J. Vitalis, 2004, p. 65).

La présente recherche a le mérite de relever que les acteurs peuvent surfer sur les situations de conflits pour se repositionner sur l'échiquier international. Cette situation doit conduire les acteurs des institutions supra-étatiques à relativiser leur posture normativiste pour être plus réalistes ou constructivistes. À cet effet, les institutions supra-étatiques, en l'occurrence la CEDEAO, doivent revoir leurs positions pour comprendre que les conflits ne sont pas uniquement sécuritaires, politiques (construction de l'État démocratique malgré le terrorisme) ou économiques (gouvernance des matières premières en période de guerre), mais aussi géostratégiques (nouvelle coopération internationale et relecture des anciens pactes de défense et de sécurité).

Références bibliographiques

Agban K. (2021). *Système électoral et violences politiques au Togo et en Côte-d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie politique. Lomé : Université de Lomé, 386 p.

Akpabie A. A. (2015). *La question de la construction de l'État démocratique en Afrique : analyse des entraves à l'enracinement de la démocratie au Togo*, Thèse de doctorat en sociologie politique. Lomé : Université de Lomé, 376 p.

Alain A. (2020). « Violence sans fin au Sahel ». *Études*, septembre, vol. 9, p. 19-30. [Consulté le 2 juin 2024]. DOI 10.3917/etu.4274.0019, <https://www.cairn.info/revue-etudes-2020-9-page-19.htm>.

Alois H. (1990). « La sociologie du conflit ». *Sociologie du travail*, 32^e année, vol. 90, n. 3, juillet-septembre 1990, pp. 375-385.

Amah E. (2015). *Tribalisme et violences politiques en Afrique de l'ouest francophone : cas du Togo de 1946 à 2005*, Thèse de doctorat en Histoire. Lomé : Université de Lomé, 511p.

Anate K., Assima-Kpatcha E., Tsigbe K. N. (2016). (dir). *Ethnicité, crise politique et processus de réconciliation nationale au Togo*. Lomé : LERIA & CEROCÉ, 444 p.

Aron R. (1984). *Paix et guerre entre les nations*. Paris : Calmann-Lévy, 244 p.

Atangane A. E. (2003). *Les conflits et la redistribution de la puissance en Afrique noire francophone*, Thèse de doctorat en Sécurité internationale et défense. Paris : Université Lion 3, 315 p.

Balde H. (2001). « Les Mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits des Organisations africaines ». *Actualité et Droit International*. [Consulté le 15 avril 2024]. <http://www.ridi.org/adi>.

Banga A. (2023). *L'implantation des groupes terroristes au Nord du Ghana*. Abidjan : Institut des relations Internationales et Stratégiques (IRIS) / Observatoire Sahel, vol. 1, n. 2021, 25 p. [Consulté le 22 juin 2024]. <https://www.iris-france.org>

Bigo D. (1998). « Nouveaux regards sur les conflits ? ». *Les nouvelles relations internationale Pratiques et théories*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 309-354.

Cilliers J. (2004). « L'Afrique et le terrorisme ». *Afrique contemporaine*, n. 209, janvier 2004, Dossier Paix, sécurité, développement, De Boeck Supérieur, p. 81-100.

Desjardins Th. (1977). *Les rebelles d'aujourd'hui*. Paris : Les presses de la Cité, 332 p.

Errmann H. I., Palmieri D. (2003). « Les nouveaux conflits : une modernité archaïque ? ». *RICR MARS 2003*, vol. 85, n. 849, p. 23-44.

Folikoue E. (2018). « La CEDEAO, espace d'intégration politique ? : les présupposés ». Hetcheli K. F. L. (dir). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, p.45-57.

Gnenda S. (2018). « L'instabilité politique des États postcoloniaux en Afrique de l'Ouest : déterminisme culturel atavique ou héritage colonial ? ». Hetcheli K. F. L. (dir). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, p.59-79.

Hetcheli K. F. L. (2018). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, 343 p.

Honneth A. (2015). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte/Poche, 350 p.

Koulibaly M. (2003). *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan, 88 p.

Kponvi A. G, Adaba A., Afanglo A. H. (2018). « La CEDAO et le jeu des acteurs dans le processus de démocratisation au Togo ». Hetcheli K. F. L. (dir). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, p. 31-57.

Kpotchou K. (2018). « Agbogboza, le symbole de l'intégration des Éwé du Togo, du Ghana et du Bénin ». Hetcheli K. F. L. (dir). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, p. 147-164.

Kühne W. (1991). « L'Afrique et la fin de la guerre froide : De la nécessité d'un " nouveau réalisme" ». *Études Internationales*, vol. 22, n. 2, p. 287-306.

Labou K. (2018). « La CEDEAO et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibre (ALPC) en Afrique de l'Ouest (1998-2006) ». Hetcheli K. F. L. (dir). *Intégration régionale, paix et développement*. Lomé : Presses de l'Université de Lomé, p. 81-96.

Listre J-P. (2021). « L'empire qui ne veut pas mourir ; une histoire de la Françafrique ». *Afrique contemporaine*, n. 273, 2022/1. Paris : Éditions du Seuil, p. 159 -177.

N'Sangui B. (2015). *Contestations électorales et violences politiques en Afrique : enjeux, manifestations et perspectives dans l'espace de la CEDEAO. Étude comparée entre Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin)*, Thèse de doctorat unique en sociologie politique. Lomé : Université de Lomé, 360 p.

Notin J-C. (2012). *La vérité sur notre Guerre en Libye*. Paris : Fayard, 600 p.

Onuf G. N. (2012). *World of Our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*. Londres : Routledge, 337 p.

Papa S. N. (2014). *Les Organisations internationales africaines et le maintien de la paix : L'exemple de CEDEAO : Libéria, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan (Collection Défense, Stratégie et Relations Internationales), 338 p.

Petchezi P. D. (2023). *Médias et terrorisme : analyse à partir de la presse écrite au Togo*, Mémoire de Master en Communication Publique et Politique. Lomé : Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest - Unité Universitaire au Togo, 114 p.

Ramsbotham O. (2010). *Transforming Violent Conflict. Radical Disagreement, Dialogue and Survival*. Londres : Routledge, 274 p.

Smouts M-C. (1998). (dir). *Nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*. Paris : Presses de Sciences Po, 413 p.

Toure J. (2016). *La CEDEAO et règlement des conflits en Afrique de l'Ouest*, Mémoire de Master en Droit, Spécialité Sécurité et Défense. Paris : Université de Toulon, 90 p.

Véron J-B. (2020). « Une guerre perdue, la France au Sahel ». *Afrique Contemporaine*, n. 273, 2022/1. Paris : Éditions JC Lattès, p. 178-181.

Vitalis J. (2004). « La réforme du secteur de sécurité en Afrique. Contrôle démocratique de la force publique et adaptation aux réalités du continent ». *Afrique contemporaine*, n. 209, janvier 2004, Dossier Paix, sécurité, développement, De Boeck Supérieur, p. 65-79.

Wendt A. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge: Cambridge University Press, 435 p.